

Conditions générales de dépôts chez Point Mode

- 1. Les prix sont fixés par Point Mode**, nous connaissons le marché et surtout à quel prix se vend tel ou tel vêtement dans notre boutique.
- Les dépôts doivent être apportés dans des **caisses fermées**. Les bacs IKEA sont l'idéal.
- Les dépôts de vêtements enfants et adultes se font entre le 1er et le 10 de chaque mois, sans rendez-vous.
- Le paiement des articles se fait tous les fins de mois (nous vous demandons une certaine indulgence quand à la mise à jour des listes).
Nous ne payerons pas un article avant la retranscription sur votre liste, même si vous ne voyez plus votre article en magasin. Un article peut être vendu, mais pas encore noté.
En général, il faut un mois à partir de la vente (date inconnue) pour que les paiements soient retranscrits sur les listes de chacun et payables.
- Les vêtements doivent être **lavés ET repassés**. Nous sommes stricts quant à l'état des vêtements .
S'ils ne sont pas propres et/ou repassés, nous vous rendrons le tout sans RIEN prendre de votre dépôt.
- La répartition est de 40% pour la déposante, 40% pour Point Mode et 20% pour la TVA.
- Les articles déposés **ne peuvent être repris** pour une brocante, une naissance dans la famille ou pour une autre cause. Nous passons beaucoup de temps à étiqueter, trier, ranger et présenter vos articles... Les reprendre à tout moment nous ferait perdre beaucoup de temps et d'énergie.
- Nous cessons les dépôts d'été le 10 juin et prenons l'hiver à partir du 1er août. Nous cessons les dépôts d'hiver le 10 décembre et prenons les dépôts d'été le 1er janvier. Ces dates peuvent fluctuer en fonction du stock et de la météo.
- Nous ne faisons aucune solde. Les prix définis au départ sont donc définitifs, sauf en cas de tache ou d'accroc non vu au départ, mais cela reste l'exception.
- Nous vous demandons de passer régulièrement afin de reprendre l'une ou l'autre pièce que nous retirons de la vente. Nous n'avons pas de place pour stocker indéfiniment. Nous donnerons aux œuvres les articles qui n'ont pas été repris après 2 SMS sans réaction.
Si vous désirez donner d'office aux œuvres ce que nous ne prenons pas ou ne gardons pas, veuillez nous en faire part afin que nous ne perdions notre temps et le vôtre.
- La signature de ce document entraîne l'acceptation de nos conditions de dépôt.

Date et signature, avec mention lu et approuvé